



UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Rapport de rétroaction Printemps 2016

L'Université de Montréal a donné le premier coup de pédale en vue de devenir une organisation vélosympathique. En effet, l'Université de Montréal commence à répondre aux besoins des cyclistes : elle donne accès à des stationnements pour vélos sur le campus et il y a eu quelques nouveaux projets vélo mis en œuvre dans les dernières années comme l'atelier Biciklo et le programme UniverCyclo. Toutefois, le comité de juges a décidé de lui accorder une mention honorable puisqu'il souhaite voir l'Université de Montréal en faire davantage pour créer un environnement accueillant pour les cyclistes et pour éduquer, encourager, évaluer et planifier. L'organisation a beaucoup de potentiel pour augmenter sa part modale du vélo, actuellement à 3%, puisque 45% de la communauté du campus réside à 5,2 km et moins, une distance facilement franchissable à vélo en 20 minutes ou moins.

Nous vous invitons à vous inspirer des suggestions du présent rapport de rétroaction afin de poursuivre vos efforts dans le but de devenir vélosympathique. Nous sommes certains que l'Université de Montréal atteindra rapidement la Certification vélosympathique puisque plusieurs belles initiatives seront implantées dans les prochaines années comme le vélo sera au cœur du prochain plan de mobilité et intégré au futur plan directeur des espaces.





UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES

Une organisation vraiment vélosympathique met en œuvre les initiatives suivantes:

- Accorder des incitatifs ou des avantages financiers aux employés qui se déplacent à vélo.
- Donner accès à un système de vélo en libre-service.
- Organiser un défi vélo-boulot ou y participer.
- Mettre sur pied une activité dans le cadre du Mois du vélo ou d'un autre événement du même type (défi santé, défi sans auto, etc.).
- Former un club vélo dans l'organisation.
- Faire des démarches en vue d'améliorer la pratique du vélo dans la collectivité ou soutenir un groupe cycliste qui le fait.
- Aménager un stationnement pour vélos sécurisé.
- Installer des douches et des casiers pour les cyclistes qui parcourent une plus longue distance vers le travail.
- Éduquer les employés, étudiants et clients au partage de la route, à la sécurité à vélo et à l'entretien de leur vélo.
- Sensibiliser les employés, étudiants et clients aux avantages de se déplacer à vélo.
- Donner de l'information sur la pratique du vélo aux employés, étudiants et clients (carte des voies cyclables, trucs et conseils, services disponibles, etc.).
- Recueillir des données sur la pratique du vélo.
- Réaliser des sondages auprès des cyclistes.
- Mobiliser des ressources humaines et financières spécifiques à la pratique du vélo.
- Déterminer des objectifs clairs et mesurables en vue d'augmenter la pratique cycliste.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES

L'Université de Montréal met en œuvre quelques-unes de ces actions. Voici les initiatives vélosympathiques les plus importantes de l'Université de Montréal :

ENVIRONNEMENT

- L'Université de Montréal dispose de plusieurs stationnements pour vélos.
- L'Université de Montréal met à la disposition des cyclistes les outils nécessaires aux réparations mineures d'urgence sur leur vélo.
- Il est plutôt facile de se rendre à l'Université de Montréal à vélo.

ÉDUCATION

- La coopérative de mécanique vélo de l'Université de Montréal est le maître d'œuvre de plusieurs initiatives d'éducation à la pratique du vélo.
- L'Université de Montréal s'assure que les personnes-ressources responsables du vélo dans l'organisation suivent des formations sur le sujet.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL *INITIATIVES VÉLOSYMPATHIQUES*

ENCOURAGEMENT

- L'Université de Montréal donne accès aux employés à un système de vélo en libre-service public (Bixi) et à une flotte de 10 vélos au sein de l'organisation.
- L'Université de Montréal donne accès à un système de vélo en libre-service public (Bixi) à rabais aux étudiants. De plus, le programme UniverCyclo permet aux étudiants de louer un vélo à long terme à prix modique.
- L'Université de Montréal a formé un club cycliste.

ENCADREMENT

- L'Université de Montréal mène des opérations de burinage antivol.

ÉVALUATION ET PLANIFICATION

- Pendant la belle saison du vélo (printemps, été, automne), 3 % des employés et étudiants de l'Université de Montréal se déplacent à vélo, de façon régulière, vers l'organisation.
- L'Université de Montréal mesure la part modale des cyclistes.
- L'Université de Montréal a formé un comité développement durable qui se préoccupe de la question vélo.
- L'Université de Montréal a nommé une personne responsable de la question vélo qui dispose des ressources nécessaires pour accomplir son travail.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

Voici les actions que nous vous recommandons d'accomplir en priorité:

- Aménagez des stationnements pour vélos sécurisés.
- Augmentez le nombre de stationnements pour vélos disponibles pour les employés et les étudiants.
- Éduquez encore davantage les employés et les étudiants afin qu'ils aient les compétences nécessaires pour se mettre en selle.
- Fournissez dans la trousse d'accueil des employés l'information sur les services offerts aux cyclistes et sur les voies cyclables menant à votre organisation.
- Indiquez dans la trousse d'accueil des nouveaux étudiants et sur le site web de l'université les services offerts aux étudiants qui se déplacent à vélo.
- Accordez aux employés qui se déplacent à vélo des incitatifs financiers.
- Adoptez une politique de mobilité durable ou une politique vélo.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ENVIRONNEMENT

- Dotez les rues du campus d'un réseau cyclable afin que les cyclistes y circulent en toute convivialité. Plusieurs évaluateurs ont noté qu'ils apprécieraient beaucoup emprunter des voies cyclables séparées sur le campus, particulièrement sur les rues pentues où le partage de la voie est plus difficile (chemin de la Rampe, de la Tour, de Polytechnique). Un résumé des différentes options d'aménagement envisageables selon la limite de vitesse et l'achalandage d'une rue figure dans le guide [Développer le réseau vélo métropolitain](#).
- Continuez d'augmenter le nombre de stationnements pour vélos disponibles pour les personnes arrivant à votre organisation à vélo. La majorité des évaluateurs locaux qui ont répondu au sondage ont indiqué qu'il y avait un nombre insuffisant de stationnements pour vélos sur le campus. Lorsque c'est possible, favorisez les supports de type arceaux, ou encore de type râteliers quand une grande densité est nécessaire et de type poteaux quand l'espace est limité. Les recommandations concernant les ratios de stationnements et la procédure d'installation de trouvent dans le [mode d'emploi - stationnements pour vélos](#).
- Aménagez un espace consacré au stationnement pour vélos à l'abri des intempéries. Un tel service incite les cyclistes à utiliser leur vélo lors de journées pluvieuses puisqu'ils n'ont pas à craindre que celui-ci passe la journée sous la pluie.
- L'absence de stationnements pour vélos sécurisés est un frein majeur pour plusieurs cyclistes propriétaires de vélo coûteux. L'Université de Montréal a plusieurs stationnements pour vélos extérieurs, mais ajouter un espace de stationnement sécurisé (local aménagé à cette fin, vélo-station, casiers à vélo, etc.) amènerait ces derniers à envisager la possibilité de se déplacer à vélo vers l'organisation sans craindre le vol.
- L'accès à une douche influence la pratique du vélo chez vos employés et étudiants qui habitent à plus de 10 km de votre organisation. Le ratio recommandé est d'une douche par 25 employés et étudiants jusqu'à 150 employés et étudiants, puis d'une douche par contingent de 100 employés et étudiants supplémentaires. Ne pas avoir l'air professionnel en arrivant au travail est une des raisons fréquemment entendues de ne pas passer au vélo-boulot. Dans tous les cas, assurez-vous que l'accès aux douches ne représente pas un frein financier, mais soit plutôt un avantage accordé à ceux qui choisissent le vélo comme mode de transport.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ENVIRONNEMENT (SUITE)

- Un vestiaire doté de casiers sur les lieux de l'organisation est un lieu sécuritaire où laisser ses vêtements sales et mouillés de même que son casque sans déranger ses collègues, et qui contribue à aplanir certains obstacles empêchant plusieurs personnes de se mettre en selle.
- Des outils et du matériel à la disposition des employés et étudiants pour effectuer des réparations mineures d'urgence sont appréciés des cyclistes, surtout lors d'un bris imprévu. Le matériel de base à prévoir: trousse de réparation de crevaison, chambres à air de rechange, pompe avec un indicateur de pression, clés Allen variées et pied de réparation pour vélo. Pour voir la liste des outils d'une trousse de base, [cliquez ici](#). Une solution clé en main, c'est-à-dire une station de réparation de vélo qui comprend déjà tous les outils nécessaires, est offerte par la compagnie [Biciborne](#).

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ÉDUCATION

- Distribuez de l'information sur le partage de la route, la sécurité à vélo, la pratique du vélo-boulot à vos employés, étudiants ou clients. Partagez aussi cette information sur vos médias sociaux et par votre liste de diffusion aux employés.
 - La SAAQ publie des documents à commander gratuitement par téléphone (1 800 361-7620), dont le [Guide de sécurité à vélo](#) et le feuillet [Pour un meilleur partage de la route](#).
 - Vélo Québec rend disponible en ligne le guide [Se déplacer à vélo en milieu urbain](#), qui présente des trucs et conseils pour se mettre au vélo-boulot ; au besoin, commandez des copies à distribuer par téléphone (1 800 567-8356, poste 504).
- Offrez un atelier de mécanique de base aux employés et étudiants afin qu'ils apprennent à entretenir leur vélo au quotidien et à effectuer des réparations d'urgence. Plusieurs ne vont pas au travail à vélo par crainte qu'un pépin survienne en cours de route. Cette formation les rendra autonomes. Faites-la donner par un vélociste de votre communauté, par l'atelier Bciklo ou renseignez-vous auprès de Vélo Québec pour vérifier qui la propose dans votre région.
- Fournissez dans la trousse d'accueil aux nouveaux employés et étudiants l'information sur les services offerts à ceux qui se déplacent à vélo (stationnements, douches, casiers, incitatifs, etc.). Vous pourriez intéresser ces nouveaux employés et étudiants à emprunter ce mode de transport!
- Créez une page web qui rassemble toute l'information concernant les services offerts au sein de l'organisation à ceux qui se déplacent à vélo (endroits où se trouvent les stationnements pour vélos, activités prévues, incitatifs, etc.), ainsi que des ressources éducatives sur le partage de la route (par exemple les [vidéos de la campagne Partage la route](#)), la sécurité à vélo (comme le [Guide de sécurité à vélo](#) et le feuillet [Pour un meilleur partage de la route...](#)) et la pratique du vélo-boulot (tel le guide [Se déplacer à vélo en milieu urbain](#)).
- Distribuez la carte des voies cyclables de la région et diffusez-la en ligne. Il est possible de commander des copies de la carte des voies cyclables du Grand Montréal chez Vélo Québec. Ne pas connaître le trajet à emprunter est un frein important au vélo-boulot. Distribuer la carte est une initiative simple, mais très efficace!



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ENCOURAGEMENT

- Accorder des incitatifs et des avantages aux employés qui se déplacent à vélo est une façon d'augmenter la part modale du vélo dans votre organisation. Tirages de prix, rabais sur des accessoires pour vélo, mise au point mécanique gratuite, déjeuner vélo-boulot, allocation mensuelle à ceux qui se déplacent à vélo ou en transport collectif entre le travail et le domicile, indemnité kilométrique cycliste (égale à l'indemnité automobile) versée en fonction du nombre de kilomètres effectués à vélo pour les déplacements professionnels ou entre le travail et le domicile, ou les deux ne sont que quelques exemples des mesures à instaurer dans votre organisation. C'est une façon à la fois d'encourager plus de gens à se déplacer à vélo tout en reconnaissant ceux qui le font déjà. Les ressources déboursées pour ces incitatifs sont un investissement : l'organisation économisera en frais d'entretien des espaces de stationnement automobile et d'assurance maladie.
- Un programme de retour garanti en taxi en cas d'urgence, sous forme de remboursement d'un maximum de deux ou trois courses vers le domicile par année, par exemple, rassure les employés qui hésitent à se déplacer à vélo au cas où ils seraient appelés pour une urgence familiale, ils seraient malades ou encore la météo complexifierait leur retour vers la maison. Appliquez également ce programme aux covoitureurs et aux usagers du transport collectif et actif.
- Accueillez les cyclistes avec un déjeuner lors d'une journée que vous désignez la Journée vélo-boulot. Que vous organisiez cette activité dans le cadre du Mois du vélo ou à un autre moment de l'année, l'idée est d'inciter des non-initiés à essayer le vélo-boulot le temps d'une journée et de récompenser les gens qui se déplacent déjà vers l'organisation à vélo. Vous pourriez par exemple organiser cette activité dans le cadre du défi santé.
- Organisez une randonnée à vélo et inviter le rectorat à y participer afin d'affirmer la volonté de l'Université de Montréal d'encourager la pratique du vélo.
- Veillez à la promotion des avantages du vélo dans les communications internes de l'organisation afin d'amener les employés, étudiants et visiteurs à emprunter leur vélo pour leurs déplacements. Partagez l'[infographique](#) de Vélo Québec.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ENCOURAGEMENT (SUITE)

- Travaillez à la promotion du vélo dans votre communauté : organisez un événement ouvert au grand public, faites la promotion d'un événement cycliste ou soutenez une association cycliste locale ou un club cycliste.
- Organisez un programme de parrainage entre les cyclistes expérimentés et ceux qui aimeraient se déplacer à vélo une première fois. Une telle initiation motive certains cyclistes novices parce qu'ils peuvent profiter des conseils d'un habitué. Mettez cette initiative en œuvre lors d'une journée ou d'une semaine vélo-boulot, ou bien en continu toute l'année.
- Organiser une délégation de votre organisation à un événement vélo ou à une randonnée permettant de collecter des fonds pour une cause est une façon de soutenir la pratique du vélo tout en consolidant l'équipe. Certains événements cyclistes accordent des rabais aux groupes, informez-vous.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Ressources

- Créez un comité vélo formé d'employés et d'étudiants cyclistes et du responsable vélo pour discuter des freins à la pratique du vélo et des mesures à envisager pour les contrer.

Évaluation

- Fixez un objectif de part modale vélo ambitieux, mais réaliste, de façon à déterminer les étapes à franchir et les ressources nécessaires pour y arriver, à évaluer l'état d'avancement du programme et à célébrer lorsque l'objectif est atteint.
- Commencez à recueillir des données sur la pratique du vélo dans l'organisation :
 - nombre moyen de cyclistes qui se rendent quotidiennement à l'organisation à vélo en vue de connaître les besoins tel le nombre de stationnements pour vélos nécessaires ;
 - résultats des nouvelles initiatives mises en œuvre (nombre d'employés et d'étudiants qui utilisent le stationnement pour vélos, nombre de participants à une conférence, etc.) pour justifier un prochain investissement du même type ;
 - nombre de kilomètres pédalés afin de les transformer en CO₂ épargné, calories dépensées, etc., informations qui peuvent contribuer à vos efforts de promotion au sein de l'organisation.
- Menez un sondage annuel sur les habitudes de déplacement des employés et étudiants et les raisons qui les poussent à emprunter un mode de transport plutôt qu'un autre. Assurez-vous d'inclure des questions sur la pratique du vélo. Ce sondage vous permettra d'identifier les freins à sa pratique et de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour les surmonter.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RECOMMANDATIONS DÉTAILLÉES

ÉVALUATION ET PLANIFICATION (SUITE)

Planification

- Avant d'entreprendre toutes les actions contenues dans ce rapport, il importe de faire un plan. Cela concrétisera votre vision et clarifiera la direction à prendre.
 - D'abord, poursuivez les actions qui font de vous une organisation vélosympathique.
 - Ensuite, fixez-vous un objectif et identifiez les freins à la pratique du vélo grâce à un sondage.
 - Enfin, élaborer un plan vélo qui mettra de l'avant les mesures à prendre pour éliminer ces freins et arriver à l'objectif. Intégrez les recommandations du présent rapport dans ces mesures. Priorisez les actions à mener en fonction des freins les plus importants et des ressources disponibles.

Le plan vélo peut s'inscrire dans une démarche plus globale de stratégie de développement durable, de plan de promotion de la santé ou de plan de gestion des déplacements. Concernant ce dernier, le [Centre de gestion des déplacements](#) de votre région peut vous accompagner pour doter votre organisation d'un tel plan.

Le site web du [Mouvement vélosympathique](#) sera bonifié progressivement dans les prochains mois d'une liste d'idées qui favorisent la pratique du vélo, de références à des ressources qui peuvent vous aider à mettre en œuvre ces actions et de documents présentant les meilleures pratiques pour chacun des 5E. N'hésitez pas à nous faire parvenir les outils que vous avez conçus ou que vous utilisez, car ils pourront certainement aider d'autres organisations. Veuillez les envoyer à l'adresse suivante : mvs@velo.qc.ca.